

CONDITIONS GENERALES DE RESERVATION CHAMBRE D'HÔTES

Ces conditions générales sont destinées à l'usage de la réservation de séjours en chambre d'hôtes dans la maison A La Maison Blanche, située au 24 Rue de la Plage – 76400 Fécamp. Nous ferons tout notre possible pour réserver à nos hôtes un accueil chaleureux, et leur permettront ainsi de profiter pleinement de notre région.

Dispositions générales : Le client ne pourra en aucune circonstance se prévaloir d'un quelconque droit au maintien dans les lieux à l'expiration de la période de location initialement prévue sur le contrat ou sur la réservation, sauf accord du propriétaire. Dans le cas de la rédaction d'un contrat de réservation, aucune modification (rature, surcharge, ...) ne sera acceptée dans la rédaction de celui-ci sans l'accord des deux parties. Le propriétaire s'engage à ne divulguer à aucun tiers les informations de quelque nature que ce soit, sur quelque support que ce soit, que le locataire aura été amené à lui donner l'occasion de l'exécution du présent contrat ou de la réservation. Ces dernières dispositions ne sont toutefois pas applicables s'agissant des demandes de renseignements qui seraient formulées par les administrations et/ou les tribunaux.

Réservation : La réservation d'une chambre peut être effectuée par téléphone, par courrier, par e-mail, sur le site internet. Le propriétaire lors d'une demande de réservation enverra par e-mail une confirmation de disponibilité. Dès la réception de l'acompte, le propriétaire enverra une confirmation de réservation par e-mail. Ces e-mails seront considérés comme l'établissement d'un contrat.

Paiement : La réservation devient effective dès la réception d'un acompte de 30% du montant total du séjour et éventuellement d'un exemplaire du contrat signé sous une semaine. Il appartient au client de conserver une copie du document signé. Nos prix s'entendent toutes charges comprises. La taxe de séjour est en supplément. Le solde est à régler soit à l'arrivée ou le jour du départ de la maison d'hôtes aux propriétaires. Les consommations et les prestations supplémentaires non mentionnées dans le présent contrat/réservation seront à régler en fin de séjour au propriétaire. Le règlement du séjour pourra être demandé à l'arrivée du client pour toute réservation n'ayant pu faire l'objet d'un versement d'acompte. Les moyens de paiement acceptés dans ce dernier cas sont par carte bancaire - Paypal ou en espèces. Tous les moyens de paiement doivent être identiques entre le versement de l'acompte et le règlement du solde sur place. Dans le cas de moyen de paiement différents, seuls seront acceptés ceux par espèce et carte bancaire - Paypal.

Annulation par le client : Toute annulation doit être notifiée par lettre recommandée adressée au propriétaire ou par e-mail.

A) Annulation avant le début du séjour :

- a) Si l'annulation intervient plus de 30 jours avant le début du séjour. L'acompte versé sera intégralement remboursé au client.
- b) Si l'annulation intervient entre 30 et 15 jours avant le début du séjour. L'acompte versé sera remboursé à hauteur de 30% (arrondi à l'euro inférieur).
- c) Si l'annulation intervient entre 14 et 7 jours avant le début du séjour. L'acompte versé sera intégralement acquis par le propriétaire.
- d) Si l'annulation intervient entre 6 jours et la date d'arrivée prévue. L'acompte versé sera intégralement acquis par le propriétaire qui se réserve le droit de réclamer le solde du prix de l'hébergement.

B) Annulation à la date d'arrivée prévue. Si le client ne s'est pas manifesté avant 22 heures. L'acompte versé sera intégralement acquis par le propriétaires qui se réserve le droit de réclamer le solde du prix du séjour.

C) En cas de séjour écourté, le prix correspondant au coût de l'hébergement reste intégralement dû au propriétaire.

Annulation par le propriétaire : Dans le cas d'une annulation avant le début du séjour, il doit informer le client par lettre ou courrier électronique. Le client sera remboursé des sommes versées.

Arrivée : Le client doit se présenter le jour précisé et aux heures mentionnées sur le présent contrat/réservation. En cas d'arrivée tardive ou différée, le client doit prévenir le propriétaire.

Départ : Le client doit quitter la chambre le jour précisé et aux heures mentionnées sur le présent contrat/réservation.

Utilisation des lieux : Le client devra respecter le caractère paisible des lieux et en faire un usage conforme à leur destination. Il s'engage à rendre les chambres en bon état, et à ne pas fumer dans l'enceinte de la maison.

Capacité : Le présent contrat/réservation est établi pour un nombre précis de personnes. Si le nombre de clients dépasse ce nombre, le propriétaire est en mesure de refuser les clients supplémentaires. Ce refus ne peut en aucun cas être considéré comme une modification ou une rupture du contrat/réservation à l'initiative du propriétaire, de sorte qu'en cas de départ d'un nombre de clients supérieurs à ceux refusés, aucun remboursement ne peut être envisagé.

Animaux : Pour des raisons d'hygiène et de tranquillité des hôtes, la présence d'animaux domestiques est soumise à l'autorisation préalable du propriétaire. Seuls les chiens de petites tailles pourront être éventuellement admis après autorisation. Les propriétaires de l'animal doivent avoir le nécessaire pour le confort de celui-ci. Les règles élémentaires d'hygiène doivent être respectées par les propriétaires de l'animal. En cas de non respect par le client des clauses ci-dessus, le propriétaire peut refuser les animaux. Ce refus ne peut en aucun cas être considéré comme une modification ou une rupture du contrat/réservation à l'initiative du propriétaire, de sorte qu'en cas de départ du client, aucun remboursement ne peut être envisagé.

Litiges : En cas de litiges le tribunal de grande instance du Havre pourra être saisi.